

Paul Boyé

Service Qualité Produits

1095 chemin de la Riverotte 31860 Labarthe-sur-Lèze

Labarthe sur Lèze, le 02/12/2025

Objet : Rappel produit – Masques BIOX – Altération visuelle de la matière

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre démarche qualité et de surveillance post-commercialisation, nous avons identifié un défaut potentiel sur certains masques BIOX (Chir et FFP2) produit en 2022. Des contrôles récents ont mis en évidence une altération visuelle de la matière se traduisant par un faible jaunissement.

Par mesure de précaution et afin de garantir un niveau de sécurité et de qualité optimal, nous procédons à un rappel des produits concernés.

Produits concernés :

- Désignation : Masque à usage médical BIOX-Masque filtrant FFP2 BIOX
- Type: MPB-CH1X -MPB-CH1X-B -MPB2.1X-C.27017-MPB2.1X-B.27017
- Numéro de lot pour les masques à usage medical: 24-M6
- Numéro de lot pour les masques filtrants FFP2: 01224

Consigne à suivre :

1. Cessez l'utilisation des masques concernés.
2. Conservez les produits dans leur emballage d'origine si possible.
3. Contactez notre service ADV à l'adresse suivante : ventedirecte@paulboye.fr pour organiser leur retour et leur remplacement par des masques classiques.

Nous vous prions de bien vouloir accepter nos excuses pour la gêne occasionnée.

Ce rappel s'inscrit dans notre engagement constant à garantir la sécurité, la qualité, et la conformité de nos produits.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Flore Vasseur-Responsable qualité produit